

LANCEMENT DE LA POLITIQUE PASTORALE DU CONSEIL SAVOIE MONT BLANC

En Savoie Mont Blanc, l'agriculture et la forêt constituent des secteurs d'activité stratégiques tant d'un point de vue économique que culturel, patrimonial et environnemental, qui participent à façonner un territoire à la fois accueillant et dynamique. Depuis 2013, la quasi-totalité de leurs politiques agricoles et forestières a été transférée par les deux Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie au Conseil Savoie Mont Blanc (CSMB), lui octroyant près de 8 M€ par an pour mener ces politiques en harmonie et synergie sur l'ensemble du territoire. **Les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie ont décidé d'aller encore plus loin dans le rapprochement de leur politique agricole en mettant en œuvre une politique pastorale Savoie Mont Blanc, en concertation avec les Sociétés d'Économie alpestre de Savoie et de Haute-Savoie et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.**

Télécharger la plaquette :

[csmb_politique_postorale_011218\(5.46 Mo - pdf\)](#)